



PROJET PEDAGOGIQUE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

FOOTBALL FEMININ

Collège François VILLON

Paris XIV



SOMMAIRE

I) Contexte



II) Les objectifs poursuivis



III) Le fonctionnement dans l'établissement



IV) Recrutement et suivi de l'élève

I) Contexte



° Rappels historiques ...

La Section Sportive du collège François Villon a été créée en septembre 2006 notamment sous l'impulsion d'une dynamique liée à la volonté de promouvoir le sport féminin.

La section sera récompensée quelques années plus tard par un titre de champion de France UNSS en Futsal et vice-champion de France UNSS en Foot à 7 durant l'année scolaire 2015-2016.

Depuis septembre 2016, la section fonctionne en partenariat unique avec le Club Athlétique de Paris (CAP14).

° Le collège ...

Le collège François VILLON, situé dans l'avenue Marc Sangnier au sein du 14^{ème} arrondissement, fait partie de la cité scolaire qui inclue également le lycée. En septembre 2015, est créée le Réseau d'Éducation Prioritaire, ayant pour objectif la réduction des inégalités et la diminution des écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les élèves scolarisés hors éducation prioritaire.

° Le club partenaire ...

Le club se situe à proximité du collège, sur l'avenue Marc Sangnier. Le stade Didot constitue le terrain d'entraînement principal sur lequel évoluent les nombreuses catégories de joueurs. La structure se distingue par sa volonté de promouvoir autant le football féminin que masculin, et ce, quel que soit la catégorie d'âge. L'école de foot accueille notamment de nombreuses joueuses dès le plus jeune âge (6-7 ans), véritable socle de formation et d'épanouissement. Cette proximité avec le collège a donc permis de nouer un véritable partenariat basé sur la volonté d'une formation interdépendante entre les deux structures vis-à-vis des élèves de la section sportive.



« TOUS DIFFÉRENTS, TOUS UNIS,
TOUS FIERES DE NOS COULEURS »



II) Les objectifs poursuivis



° Favoriser la réussite scolaire ...

En premier lieu, la section sportive engage l'élève à respecter l'image de l'établissement par le biais d'un comportement irréprochable et respectueux. Elle a pour volonté de former des sportives ayant compris et adhéré aux codes scolaires. Cela implique un engagement de l'élève à respecter les règles de vie collective au sein de l'établissement.

Une heure d'aide aux devoirs est intégrée à part entière dans l'emploi du temps des filles de la section.

° Favoriser la réussite sportive ...

La formation de nos élèves en football de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Un programme d'entraînement annuel en adéquation avec l'âge des joueuses ayant pour objectif de faire progresser l'élève sur les différentes caractéristiques liées à l'activité : La motricité globale, la technique spécifique, les principes tactiques, les connaissances culturelles de base.

Pour se faire, deux entraînements par semaine sont intégrés dans l'emploi du temps : une séance de football extérieure et une séance de foot en salle.

° Favoriser la réussite éducative...

L'activité football comme socle de la réussite éducative de nos joueuses : par l'apprentissage et l'acquisition de valeurs fondamentales telles que l'engagement, l'effort, l'entraide, la solidarité, la cohésion de groupe. La valorisation de l'estime de soi et l'intégration sociale via un cadre de vie sécurisant permettant aux joueuses d'exprimer leurs compétences.

La formation de joueuses réfléchies, lucides, autonomes, autant de qualités prêtes à être réexploitées au sein de l'établissement et dans les autres disciplines.

° En bref...

La section sportive scolaire féminine du Collège François Villon a pour but de permettre aux élèves de s'épanouir physiquement et intellectuellement, dans la pratique d'un sport qui les passionne, sans que cette passion ne nuise leurs apprentissages scolaires.

Elle s'adresse à toutes les filles, de la sixième à la troisième, scolarisées au Collège, ayant pour ambition de progresser dans l'activité. Elle n'est pas limitée aux seules joueuses de club, mais elle est ouverte à tous. L'objectif est de toucher un public élargi, s'inscrivant dans notre projet sportif et éducatif.

La volonté de s'inscrire dans les différents projets :



° De l'établissement ...

La section représente une mise en œuvre concrète de réussite du projet d'établissement à travers :

- **Un travail sur l'image et la communication avec l'extérieur** : la valorisation de l'image de l'établissement situé en zone sensible par le rayonnement et la stabilité du fonctionnement de la section.
- **Une éducation à la santé, à la citoyenneté et à la sécurité** en responsabilisant les élèves participant à la section sportive, en les motivant et les incitant à travailler davantage dans le cadre d'une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne.
- **L'instauration d'un climat de confiance** leur permettant de développer leur goût de l'effort, et ce, dans toutes les disciplines.
- **L'ouverture de l'établissement dans le domaine sportif** : contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement (section sportive + Association Sportive + option EPS lycée + CHASE).

° De l'EPS ...

Elle est également une continuité logique de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive au Collège à travers :

- L'acquisition approfondie des **connaissances culturelles du football**.
- Le **développement des ressources** motrices, mentales et affectives de l'élève.
- L'**apprentissage des valeurs sportives** fondamentales, telles que l'engagement, la solidarité, la répétition des efforts, l'entraide ou bien la cohésion de groupe.

° De l'AS ...

Une dynamique sportive, qui se répercute au sein de l'Association Sportive de l'établissement. En effet, les élèves de la section sportive doivent, dans la mesure du possible, s'inscrire et participer aux différentes compétitions organisées par l'UNSS (Foot à 8 et Futsal). Ces rencontres sportives débouchent chaque année, en cas de qualifications, sur un championnat de France.

III) Le fonctionnement dans l'établissement

° Horaires, effectifs et encadrement ...

Horaires

Tous les élèves de la section sportive suivent 2 entraînements par semaine, intégrés dans leur emploi du temps, qui ont lieu de 15h40 à 17h10,

S'ajoute à cela une heure d'aide aux devoirs par niveau de classe, assurées par Mr Rachid AMEJJOU, intervenant auprès de la mairie de Paris pour effectuer des missions éducatives.

Les effectifs

Quinze élèves maximums par niveau de classe : ces élèves sont répartis, pour chaque niveau, sur 2 classes différentes.

L'encadrement

La responsabilité de la section au sein du collège est assurée par :

- **Nicolas BAYARD** : Professeur d'EPS et titulaire de l'initiation CFF2 (Module U13/U15).

- **Jimmy ROUSSEL** : Professeur d'EPS

Les intervenants du club partenaire

- **Eddy CHAUVIN** : Responsable du pôle jeune et de la formation au sein du CA Paris. Mise en place de services civiques lors de l'entraînement du jeudi au stade Didot.



° Installations et matériels ...

Installations - Les sites d'entraînements

° Les entraînements extérieurs se déroulent sur le stade Didot, installation sportive municipale de la Mairie du XIVème arrondissement et terrain de jeu synthétique principal du club partenaire qui se trouve à proximité de l'établissement scolaire F. VILLON, 18 avenue Marc Sangnier.

Les entraînements en salle ont lieu dans les gymnases du collège pour la pratique du Futsal.

Les élèves se changent dans le vestiaire du gymnase collège lors de l'entraînement en gymnase. Et dans les vestiaires du gymnase lycée lors des entraînements sur le stade Didot.

° Les déplacements sur les installations, du fait de leur proximité, s'effectuent à pied et sont gérés par les encadrants.

Matériel disponible

La section sportive dispose de tout le matériel nécessaire à la pratique du Football et du Futsal :

- Des jeux de chasubles de couleurs différentes
- Des ballons de Football extérieurs (taille 4 et 5) et des ballons spécifiques Futsal
- 2 petite cages amovibles
- Tout le petit matériel indispensable : coupelles, cônes, cerceaux, constris, échelles de motricité.

Les joueuses seront dotées, à partir de septembre 2018, d'une tenue d'entraînement complète (maillot, short, chaussettes), qui doit être portée lors des séances.

Des équipements complets, dédiés exclusivement aux matchs, sont également disponibles (maillots numérotés, shorts et chaussettes).

IV) Recrutement et suivi de l'élève

° Recrutement ...

La section sportive est en capacité de recruter 15 joueuses maximum par niveau de classe. Elle est ouverte à toutes les élèves du secteur désireuses de découvrir ou d'approfondir sa pratique du football, débutantes ou pratiquantes déjà en club.

Pour s'inscrire, les familles peuvent retirer le dossier d'inscription sur le site du collège, le demander directement auprès de l'administration de l'établissement, ou bien le demander à l'école primaire dans laquelle est inscrite l'élève.

° Suivi des élèves ...

Suivi scolaire

Les responsables de la section accordent une attention particulière au suivi scolaire de chaque élève. Ils sont en liaison permanente avec le personnel de direction ainsi que les professeurs principaux en responsabilité des classes de section. L'objectif primordial est la réussite scolaire de tous les élèves.

Une évaluation individuelle est effectuée à la fin de chaque semestre. Elle sera retranscrite sur le bulletin scolaire sous forme d'appréciation. Cette évaluation se base sur quatre critères : le comportement général, le respect de la vie en groupe, les progrès effectués et le niveau de jeu.

Les contraintes d'entraînement sportif ne doivent pas excuser un manque de travail scolaire. La conduite du projet scolaire suppose une grande motivation et un engagement de la part des élèves concernées : la finalité de formation étant l'épanouissement scolaire et sportif de l'élève.

Les séquences d'enseignement, scolaires et sportives, sont organisées pour faciliter les apprentissages et l'épanouissement des élèves. Il importe donc que chaque joueuse engagée dans la structure, organise ses temps de travail, de repos et de loisirs.

Les enseignants responsables de la section seront vigilants aux résultats scolaires afin de prévenir l'échec scolaire.

Ainsi, dès le début du mois d'octobre, un état des lieux est effectué, en concertation avec le professeur principal, pour chaque élève, afin d'organiser l'aide nécessaire.

Des heures de soutien seront dégagées par l'établissement pour permettre aux élèves en difficultés de mieux réussir.

Suivi Sportif

Le programme de formation est déterminé en début d'année par les enseignants responsables. Des objectifs précis d'apprentissage et d'acquisitions sont répertoriés. L'objectif de la section sportive est d'offrir à de jeunes joueuses les possibilités d'avoir accès, sans surcharge d'emploi du temps, à plus d'entraînements afin de se perfectionner. A ce titre, il est bon que l'élève continue de participer, dans la mesure du possible, aux entraînements de leurs clubs, pour pouvoir continuer à s'y épanouir et à participer aux compétitions.

Le programme de la Section se consacre aux aspects techniques et tactiques propres à l'étape d'apprentissage dans laquelle se situent les joueuses. Des tests techniques et physiques sont réalisés trois fois dans l'année afin de suivre l'évolution et les progrès des joueuses.

L'assiduité aux entraînements est une règle fondamentale. Toute absence ou dispense devra faire l'objet d'un justificatif écrit par les parents ou tuteurs.

Suivi médical

L'infirmerie du collège reste à disposition en cas de besoin pour assurer un suivi des élèves.

